



Mesures à appliquer

Dispositions communes

- ❖ Placer un ou plusieurs accueillants aux entrées de l'école pour filtrer les arrivées et le flux de personnes.
- ❖ Port du masque pour l'accueillant et solution hydroalcoolique à sa disposition.
- ❖ Identifier les flux d'entrée et de sortie en les dissociant dans le cas où la configuration des locaux le permet. Si la configuration de l'école ne le permet pas, il doit être défini un sens prioritaire de passage pour assurer la distanciation physique. Il pourra évoluer au cours de la journée.
- ❖ Maintenir la distanciation physique dans la file d'entrée par tous moyens possibles (panneaux, marquage au sol, rubalise, barrière, etc.) en collaboration étroite entre l'école et la collectivité, afin, notamment, de s'assurer la sécurité vis-à-vis de la circulation des véhicules.
- ❖ Privilégier l'entrée par plusieurs accès pour diviser le volume du flux.
Dans le cas de figure où cette division n'est pas possible, les mesures relevées ci-dessus s'appliquent avec une vigilance accrue sur le respect de la distanciation physique des arrivants.
- ❖ Assurer une signalétique facile à comprendre et visible (panneaux, fléchages, couleurs rouge/vert, etc.).
- ❖ Maintenir les portes d'entrée (porte, portail et/ou tourniquet) ouvertes pendant l'accueil (pour autant que les enjeux de sécurité le permettent) pour limiter les points de contact.
- ❖ Privilégier une arrivée échelonnée, par zone du ou des bâtiments (étage, aile, etc.), en lien étroit avec les collectivités territoriales, afin de tenir compte des possibilités des transports scolaires.
- ❖ Communiquer avec les élèves et leurs familles sur le respect des horaires d'arrivée, pour éviter un engorgement à l'entrée.
- ❖ Proscrire l'accès aux bâtiments à toutes personnes externes à l'école (parents, autres accompagnants, etc.). Privilégier l'accompagnement par petits groupes d'élèves jusqu'à la classe par un personnel enseignant ou non enseignant de l'école.



- ❖ Organiser le lavage des mains (eau et savon avec séchage soigneux de préférence avec une serviette en papier jetable sinon à l'air libre). Le lavage des mains peut se matérialiser par des activités (chanson, création graphique, vidéo explicative). L'utilisation d'une solution hydroalcoolique, sous le contrôle étroit d'un adulte, peut être envisagée.
- ❖ Assurer un accès direct en classe (après lavage des mains) sans pause en récréation ou autre zone d'attente collective.
- ❖ Informer régulièrement les familles de la situation de l'école par les moyens habituels (affichage, courriels, site Internet, etc.) : nombre d'enfants accueillis, conditions d'encadrement, situation sanitaire, etc.

Dispositions spécifiques « école maternelle »

- ❖ Sans objet.

Dispositions spécifiques « école élémentaire »

- ❖ Sans objet.